

répercussions de politiques effectives (par opposition aux déclarations de principes) et empêchent précisément l'élaboration du genre de connaissances nécessaires au bon fonctionnement des mécanismes de «gouvernement responsable».

Absence de contenu

Il faut conclure non pas que le Premier ministre a nécessairement tort de se livrer à la seule conscientisation de la population, mais plutôt que ni lui ni ses collègues n'ont beaucoup à contribuer. En d'autres termes, ils n'ont aucune directive à offrir. Cette situation est sans doute partiellement imputable au pluralisme traditionnel du mandat national, pluralisme qui empêche toute équipe politique désireuse de demeurer longtemps au pouvoir de prendre des risques politiques excessifs. Mais, plus fondamentalement, et même s'ils étaient libres de toute entrave électorale, il semble bien qu'ils ne sauraient pas davantage quoi proposer. A moins d'une révision intégrale des postulats qui sous-tendent les sociétés industrialisées et technologiques modernes, les problèmes sont trop vastes et trop complexes pour permettre aux dirigeants d'élaborer des orientations clairement définies. Par conséquent, ils continuent d'attendre les résultats que doit produire un appareil complexe sur lequel ils n'exercent qu'un contrôle nominal, cependant qu'aux yeux du public, ils continuent rituellement leurs charades de plus en plus vides. Entre temps, on constate que l'appareil lui-même est dans une large mesure entravé par l'ampleur et la complexité des problèmes. Ce n'est pas qu'il soit immobilisé (car il produit effectivement certaines «actions»), mais plutôt qu'il n'est pas en mesure d'agir avec cohérence ni de comprendre les répercussions de son fonctionnement.

Ces problèmes liés à la direction politique se compliquent substantiellement au niveau du Parlement auquel il incombe d'examiner rigoureusement les mesures prises par le Cabinet. Le simple député, à toutes fins utiles privé de l'appui d'un personnel de recherche ou d'autres sources indépendantes d'information, ne peut tout simplement pas vaincre la complexité des problèmes en cause. S'il marque un point, ce sera souvent au détriment d'un ministre qui n'est pas personnellement responsable de la mauvaise décision dont il doit rendre compte. Évidemment, il en a toujours été ainsi dans une certaine mesure, la supposition que les ministres contrôlent les activités quotidiennes de leur ministère constituant une des conventions traditionnelles qui sous-tendent le fonctionnement du système parlementaire. Toutefois, il y a lieu de croire qu'un jour pourra venir où la fiction divergera tellement de la réalité qu'il ne sera plus possible de l'entretenir sauf au prix d'un ritualisme inadmissible.

La nature des questions qui se posent sur le plan international (et national) laisse

supposer que ce jour n'est plus éloigné. Au niveau du Parlement, le problème n'est donc pas, comme on le prétend souvent, la stupidité, le chauvinisme, la corruption et l'obstructionnisme de ses membres, même si ces éléments peuvent quelquefois ajouter au problème. La difficulté est plutôt que le Parlement est nettement dépassé par la tâche qui lui incombe. Ainsi, son rendement n'est pas à la hauteur. Par voie de conséquence, les fonctionnaires en viennent à le mépriser, les journalistes l'abandonnent en masse, et le découragement de ses propres membres va croissant à chaque manifestation de leur impuissance.

Au niveau du citoyen, dernier maillon de la chaîne des responsabilités, il est manifeste que le problème se complique davantage. Comment pourrait-il en être autrement? Compte tenu de la complexité des sujets, il n'est guère surprenant de constater l'ignorance du public à l'égard, par exemple, de l'importance du budget de l'ACDI, de la nature des questions si ardemment débattues au cours des assemblées de la CCEI à Paris, ou encore des répercussions sur le Canada d'une exploitation incontrôlée des nodules de manganèse sur le sol océanique – sans parler des effets secondaires et tertiaires de ces questions sur d'autres domaines. Cette situation ne fait que refléter les limites inévitables de l'entendement humain.

Bref, chaque nouvelle interaction des intérêts nationaux et internationaux, chaque nouvel élément qui ajoute à la complexité des ordres du jour national et international et chaque nouveau facteur de pluralisme dans les processus d'élaboration des politiques publiques, ou plutôt tous ces facteurs ensemble contribuent à l'érosion de la chaîne des responsabilités au coeur même de tout système de gouvernement responsable. A long terme, ce phénomène peut constituer une grave menace pour un régime politique dont l'élaboration a nécessité des milliers d'années, et qui, même de nos jours, est confiné à une faible partie du globe.

Principe

Toutefois, le problème déborde largement le plan des seules difficultés managériales et techniques et s'étend aux principes mêmes. A l'heure actuelle, on en trouve la manifestation la plus évidente dans les nombreuses revendications en faveur d'un «nouvel ordre économique international». De telles exigences aggravent la situation en ce sens qu'elles entraînent toute une gamme de réclamations en contradiction fondamentale avec la notion que dans un système parlementaire les dirigeants politiques sont comptables à la collectivité nationale. Bref, elles s'attaquent aux fondements de l'État-nation.

Cette observation n'est pas nouvelle, mais elle sert à nous rappeler qu'à ce jour, le libéralisme occidental, où la notion de contrat social est profondément enracinée, n'a élaboré aucun principe politique ou cons-